



## UNE HEURE D'INITIATION AU CODE INFORMATIQUE POUR LES JEUNES GUADELOUPEENS

Du 5 au 11 décembre 2016

En tant qu'actrice résolument engagée auprès des entreprises et des populations pour le développement des territoires ultra-marins et pour la mise en œuvre d'actions innovantes, **Maître MARYSE COPPET accompagnée par SIMPLON.CO** (réseau d'écoles numériques), a décidé de coordonner le projet mondial « *Hour of Code* », pour la Région Antilles-Guyane (*#HourOfCodeGP*).

L'Hour of Code est déployée en Guadeloupe à l'initiative de Maître MARYSE COPPET sous le haut patronage de Madame Najat Valaud-Belkacem, Ministre de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, et d'Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat chargée du numérique.

### POURQUOI CETTE INITIATIVE ?

Nous croyons dans l'**intérêt pédagogique** et **citoyen** de ce projet. Depuis 2015, la programmation informatique est devenue obligatoire à partir des classes de CE1, c'est pourquoi il est urgent d'implanter cela dans nos écoles. Cet évènement s'inscrit également en amont **de l'implantation d'une école de formation numérique SIMPLON.CO**. Ce projet permettra d'offrir à des jeunes en décrochage scolaire ou sans diplôme, la possibilité d'accéder à une formation qualifiante et gratuite, dans le domaine du codage.



## QU'EST-CE QUE L'HOURL OF CODE ?

L'Hour of Code (Une Heure de Code) est une introduction d'une heure à la programmation informatique. Ce programme organisé dans 180 pays pour des millions de jeunes est conçu par l'association Code.org. Il vise à démystifier la programmation et démontre que n'importe qui, quel que soit son âge, peut en apprendre les rudiments.

En Guadeloupe, ce projet sera organisé dans plusieurs établissements sur l'ensemble de l'archipel dont le Collège de Grand-Bourg de Marie-Galante et plusieurs centaines d'enfants ou d'adolescents de plus de 7 ans pourront découvrir les bases du codage informatique de manière pédagogique.



Le programme se déroule en deux étapes :

- L'inscription des écoles avant le 6 décembre auprès de Maître MARYSE COPPET qui relaye les informations à SIMPLON.CO ainsi qu'à son partenaire MICROSOFT.
- L'organisation des ateliers d'une heure dans chaque classe par des médiateurs. L'animateur introduit la session en expliquant ce qu'est le code et les métiers associés. Ensuite, les élèves sont invités à résoudre les exercices du tutoriel avec l'aide et les explications de l'animateur pour bien comprendre à quels principes de programmation (boucles, conditions, etc...) correspondent les tâches qu'ils sont en train de faire.

**Venez découvrir le projet et assister aux ateliers.**

**Un nouveau monde s'ouvre à vos enfants.**

D'autres informations :

- [www.marysecoppet.com](http://www.marysecoppet.com)
- Site officiel de l'Hour of code, [hourofcode.simplon.co](http://hourofcode.simplon.co)
- D'autres informations, [www.microsoft.com/france/microsoft-et-le-code/hoc.aspx#tUb3xe|kl|xtz|0o.97](http://www.microsoft.com/france/microsoft-et-le-code/hoc.aspx#tUb3xe|kl|xtz|0o.97)





**CONTACT PRESSE**

MARYSE COPPET  
Avocat

[elisabeth.riom@marysecoppet.com](mailto:elisabeth.riom@marysecoppet.com)

Tel: +590.590.25.08.00